

Pirates et corsaires en Nouvelle-France

Francis Back

Number 90, Summer 2007

Aventuriers et aventurières : des Québécois au quatre coins du monde

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6943ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Back, F. (2007). Pirates et corsaires en Nouvelle-France. *Cap-aux-Diamants*, (90), 10–14.

Le pirate Bartholomew Roberts, surnommé « Black Bart », a régné en maître sur les Grands Bancs de Terre-Neuve en juin et juillet 1721, capturant plusieurs dizaines de navires aussi bien français qu'anglais. On pourrait croire que Roberts est ici représenté dans un costume fantaisiste. Pourtant, en 1721, un témoin oculaire nous apprend que Roberts avait « fière allure » et qu'il était vêtu « de satin cramoisi, un plumet rouge au chapeau, une chaîne d'or au cou ayant en pendentif une croix enrichie de diamants, d'une écharpe de soie jetée sur ses épaules pendaient des pistolets, selon la mode des pirates. »



PIRATES ET CORSAIRES EN NOUVELLE-FRANCE

PAR FRANCIS BACK

Dans l'imaginaire collectif, on associe le plus souvent les aventures des pirates et des corsaires aux mers tropicales. Or, la Nouvelle-France possède une riche histoire dans le domaine du pillage maritime, soit comme victime, soit comme agresseur. Lançons quelques crochets d'abordage pour saisir certains aspects de ce patrimoine guerrier, en mettant l'accent sur la période allant du XVI^e siècle aux années 1720; cette époque étant considérée comme l'âge d'or de la flibuste.

DÈS LES DÉBUTS DE LA COLONIE

Dès ses premières années, la Nouvelle-France voit son destin lié à des actes de piraterie. À la suite des voyages d'exploration de Jacques Cartier, Jean-François de La Rocque de Roberval reçoit, en 1540, la mission de fonder une colonie française dans la vallée du Saint-Laurent. Afin de financer sa future colonie, Roberval n'hésite pas à écumer la Manche et à capturer plusieurs navires anglais sous le prétexte fallacieux qu'ils transportent des marchandises espagnoles. Malgré les protestations de l'ambassadeur d'Angleterre, le roi de France ferme les yeux. La tentative de colonisation de Roberval sur les rives du Saint-Laurent sera un échec, et notre homme est de retour en France en 1543, complètement désargenté. Comment Roberval

va-t-il rebâtir sa fortune? En s'attaquant aux colonies espagnoles d'Amérique du Sud!

En cette même année 1543, Roberval est à la tête d'une flotte qui attaque la ville de Baracoa (Cuba), rançonne La Havane (Cuba) et pille ensuite de petits établissements le long des côtes du Venezuela et de la Colombie. En Colombie, Roberval parvient sans peine à capturer le port de Santa Marta, le 16 juillet 1543, car la garnison, espagnole, occupée à mater une révolte indienne, est alors absente. Les équipages de Roberval s'en donnent à cœur joie, allant jusqu'à vider les églises, pour ensuite brûler la ville, emporter les canons du fort et couler tous les navires!

L'année suivante, grâce à la complicité d'un renégat espagnol, Roberval s'empare sans coup férir de la ville de Carthagène (Colombie), dans la nuit du 24 juillet 1544. Roberval n'a qu'un homme de blessé lors de ce coup audacieux et il met la main sur une fortune.

LES PROIES FACILES DE TERRE-NEUVE

Terre-Neuve, à la croisée des continents européen et américain, constituait une excellente base arrière

pour intercepter les navires portugais et espagnols revenant des riches colonies de l'Amérique du Sud. De surcroît, pour les prédateurs des mers, il était facile de s'approvisionner sur les Grands Bancs dans l'attente du passage d'un galion; il suffisait en effet de piller les pêcheurs de morue dont les navires, souvent sans défense, contenaient victuailles, ancres, cordages, etc. Les corsaires et pirates anglais, en particulier, sévirent contre les terre-neuvas espagnols, portugais, basques ou français... et même anglais! Parmi ces corsaires anglais, retenons Bernard Drake, frère du célèbre Francis Drake. Bernard Drake atteint Terre-Neuve en 1585, en capturant au passage un riche galion portugais de retour du Brésil, pour s'attaquer ensuite à la flotte de pêche espagnole et lusitanienne des Grands Bancs.

Peter Easton, surnommé le « maître-pirate », est une des figures marquantes parmi les forbans anglais qui ont pillé les terre-neuvas. Easton atteint les Grands Bancs vers les années 1610-1612, à la tête de « dix bons voiliers bien montés » et il entreprend alors de dépouiller systématiquement les navires de pêche qu'il rencontre sur son passage. Au port de Saint-Jean (T.-N.), 30 navires anglais sont mis à sac par Easton et à Ferryland (T.-N.), c'est au tour d'embarcations françaises et portugaises d'être vidées de leur contenu. Après avoir accumulé plus de deux millions de livres en or, Easton

quitte Terre-Neuve pour la Méditerranée dans l'espoir d'y capturer des galions espagnols. Easton finira ses jours à la cour de Savoie où, son butin aidant, il recevra le titre de marquis.

Le pirate Bartholomew Roberts est également un de ces malfrats qui a régné sur les Grand Bancs de Terre-Neuve. En juin 1720, Roberts surgit dans la baie du Trépas (T.-N.) avec son navire, le *Royal-Rover*, « arborant un pavillon noir à la corne du mâ, tambours battant et trompettes sonnant ». Vingt navires sont alors ancrés dans le port. Roberts et ses hommes « brûlèrent et coulèrent tous les bateaux à l'exception d'une galère de Bristol, détruisirent les pêcheries et les ateliers des pauvres habitants sans le moindre remords, sans la moindre hésitation ». Roberts arme la galère de Bristol de seize canons et il continue sa razzia en capturant une dizaine de navires français, dont un vaisseau de 26 canons, qu'il rebaptise le *Royal Fortune*. Avec ce navire, Roberts s'empare de dix vaisseaux anglais, notamment le *Samuel*, de Londres, qui contient une riche cargaison. Après avoir commis tous ces ravages en un mois seulement, Roberts et ses hommes quittent enfin Terre-Neuve pour les Antilles. Mais les Anglais sont loin d'avoir le monopole de la piraterie sur les Grands Bancs; en 1721, un navire pirate français, portant seize canons et 200 hommes d'équipage commandé par un certain Lobé, capture dix-neuf navires de pêche, dont le *Marie* et le *Sainte-Anne* de Nantes.

LE FLEUVE SAINT-LAURENT N'EST PAS ÉPARGNÉ

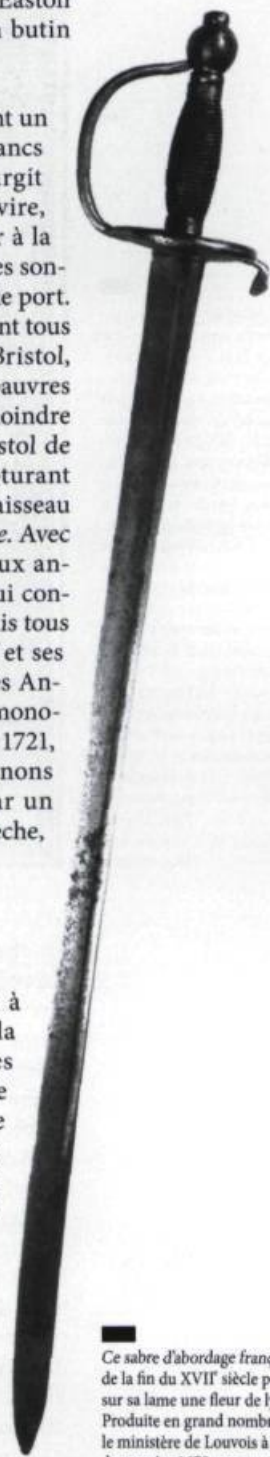
Par sa position géographique, située bien à l'intérieur du continent nord-américain, la ville de Québec semble à l'abri des pirates et des corsaires. Pourtant, en 1629, la ville tombe entre les mains de la flotte corsaire des frères Kirke, des citoyens anglais, mais natifs de Dieppe. Québec ne sera restituée à la France qu'en 1632, cette ville ayant été capturée en temps de paix.

Le Saint-Laurent n'était donc pas sans dangers contre les « écumeurs des mers ». En 1686, un petit navire de pêche qui part de Québec avec un équipage de « dix-huit bons matelots » est capturé sur le fleuve par un vaisseau « forban » ayant à son bord 60 hommes dont « la plus grande partie [est] française et monté de dix pièces de canon ». Le gouverneur Jacques-René de Brisay de Denonville réclame alors de la France que « vous nous assuriez la navigation et nous garantissiez de ces pirateries qui inquiètent fort nos marchands et nos pêcheurs ».

Pourtant, en 1694, c'est au tour d'un navire de La Rochelle, le *Saint-Joseph*, d'être capturé sur le fleuve Saint-Laurent par un « corsaire de la Jamaïque ».



L'ex-voto dit de Louis Prat (1706) représente sans doute le Pembroke Galley. En 1704, Louis Prat s'associe avec Jean Léger de la Grange pour la construction et l'armement du navire corsaire le Joybert. Durant sa première campagne, ce navire capture une flotte anglaise à Bonnavista (T.-N.), dont une frégate de 24 pièces de canons (Pembroke Galley) et coule trois navires de moindre importance. La prise du Pembroke Galley fit la fortune de Louis Prat, à l'origine simple aubergiste. On comprend son désir de commémorer cet événement par une offrande à sainte Anne. (Collection de la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré).



Ce sabre d'abordage français de la fin du XVII^e siècle porte sur sa lame une fleur de lys. Produite en grand nombre sous le ministère de Louvois à partir des années 1670, ces armes de fer peu coûteuses étaient utilisées par les équipages de la marine française, corsaire inclus. (Collection privée). (Photo Michel Pétard).

Selon ses dires, et ce que représente cette image, le futur corsaire de la Nouvelle-France, Robert Chevalier, dit Beauchêne, aurait été enlevé par les Iroquois à l'âge de sept ans, c'est-à-dire en 1693. Par contre, plusieurs indices nous incitent à croire que Chevalier a plutôt été capturé par les Iroquois lors des raids de l'été de 1695. Les écrits de ce corsaire, sans doute confus à l'origine, seront ensuite remaniés par un écrivain en manque de romantisme, ce qui donnera un livre où se mêlent vérités et mensonges. Notez l'aspect naïf de cette gravure, où des guerriers iroquois s'attaquent aux Français... en brûlant des maisons longues iroquoises! (Alain-René Lesage. *Les Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne, Capitaine de Flibustiers dans la Nouvelle France*. Paris, Etienne Ganeau, 1732. Deux volumes. 390 p. et 363 p.



Mais c'est au mois d'octobre 1690, que la ville de Québec connaîtra sa pire menace corsaire avec l'apparition d'une flotte de 32 navires commandés par sir William Phips. Enrichi par la découverte d'une épave espagnole remplie d'or au large des côtes d'Haïti, William Phips est propulsé aux premières loges de l'élite coloniale par sa fortune. Au printemps de l'année 1690, il s'attaque avec succès à l'Acadie et il se vante alors d'avoir pillé à Port-Royal « l'église [...] et continué à piller sur mer, sur terre, et aussi sous la surface du sol, dans leurs jardins ». Enhardi par ses succès acadiens, William Phips propose aux autorités de la Nouvelle-Angleterre de prendre possession de Québec, une opération militaire qui sera financée... par la mise à sac de la ville! Nous connaissons la suite; le siège de Phips sera un échec et son pari forcé mettra l'État du Massachusetts au bord de la faillite, sans parler de la perte en hommes et en navires.

LA RÉPLIQUE QUÉBÉCOISE

Notamment sous le règne de Louis XIV, à la suite de la défaite cuisante de la marine française à la bataille de La Hougue (1692), le roi a recours au système de la « guerre de course » pour colmater les lacunes de sa flotte : c'est-à-dire à autoriser des navires « civils » à s'armer « en guerre » afin de combattre les ennemis du royaume le temps d'un conflit et à se payer à même le butin acquis.

Les « Canadiens » sont séduits par cette façon de servir la couronne de France. Par leur habileté guerrière et par leur réputation de tireurs d'élite, les Canadiens semblent avoir été d'excellents candidats à la guerre de course. En 1705, Antoine-Denis Raudot nous rapporte que « l'adresse d'un Canadien à bien tirer » épargne un navire de guerre français sur lequel il est à bord. Ce navire est alors poursuivi par un corsaire flamand dont un des matelots, perché sur le haut du grand mât, inonde le pont du navire français de grenades. Mais ce « Canadien s'en aperçut et tua d'un coup de fusil celui qui leur faisait tout ce mal. Le capitaine du vaisseau ennemi fit aussitôt remonter un matelot, mais un coup de la même main ne lui permit pas d'aller jusqu'en haut, et un troisième fut aussi tué ».

Bien que l'on recrute les équipages corsaires dans l'ensemble du territoire de la Nouvelle-France, c'est dans la ville de Québec que se concentre le réseau d'armateurs qui financent ces expéditions guerrières. Parmi ces armateurs, mentionnons Louis Prat, simple aubergiste à Québec, qui décide de se joindre, en 1704, à la « course des ennemis de l'État ». Prat finance la construction du navire le *Joyber*, qui, une fois sur mer capture la frégate anglaise le *Pembroke Galley*. Fort de ce succès, Prat mettra en chantier plusieurs autres navires destinés à la guerre de course, de telle sorte qu'en 1716 les autorités coloniales reconnaissent que par lui « l'on s'est adonné ici à la construction de vaisseaux par l'exemple qu'il a donné ».

Pour la seule année 1707, on arme à Québec quatre vaisseaux pour la guerre de course; le *Joybert* et le *Phillipeau*, portant chacun 50 hommes d'équipage, une centaine de corsaires s'embarquent sur le *Notre-Dame-des-Victoires* et enfin 60 autres montent à bord du navire la *Biche*. Quoique les recherches restent parcellaires, ces données démontrent que l'activité corsaire est bien présente dans le port de Québec.

DOUBLET ET BEAUCHÊNE

Il ne convient pas ici de faire la liste des capitaines corsaires de la Nouvelle-France sans pouvoir élaborer un tant soit peu sur leurs succès ou leurs échecs. La carrière de John Outlaw, par exemple, est surprenante; ce capitaine de navire au service de la Hudson's Bay Company est capturé par Pierre Le Moyne d'Iberville, en 1687. Outlaw passe alors au service de la France, marie Françoise Denis, en 1692, et fera une campagne corsaire dans les eaux de Boston, en 1697. Nous pourrions également citer les activités de la famille Le Moyne, d'Iberville en tête, ou la carrière de Jean Léger, dit Lagrange.

Nous porterons plutôt notre attention sur deux corsaires, l'un natif de France, Jean Doublet, et l'autre de Nouvelle-France, Robert Chevalier. Ces deux hommes ont le mérite de nous avoir laissé des

autobiographies, où se mêlent des faits exacts, un manque flagrant de chronologie et une indéniable propension à la vantardise! En corrigeant plusieurs de leurs dires, retraçons en quelques mots leurs aventures...

Jean Doublet naît à Honfleur, en 1655. Dès l'âge de sept ans, il accompagne son père, François Doublet, aux îles de la Madeleine, car ce dernier y a établi une « société de pêche à la morue et aux lousp marins ». De 1665 à 1672, les Doublet s'installent à Québec d'où ils poursuivent leurs entreprises de pêche. De retour en France, en 1673, Jean Doublet entreprend des études comme pilote à Dieppe, études qu'il entrecoupe de campagnes maritimes sur des navires corsaires. En 1691, Doublet reçoit enfin un premier commandement à bord de la frégate corsaire la *Vipère* (30 canons), qui prendra, cette année-là, trois navires marchands.

Pendant 48 ans de navigation, du Groenland, où il s'empare de la flotte baleinière hollandaise, jusqu'au Chili où il attaque les colonies espagnoles, on présume que Jean Doublet a fait environ une centaine de prises sur l'ennemi. Par deux fois, Doublet joue de malchance et il est capturé en 1675 par les Hollandais, puis en 1687 par les Anglais. On le donnera souvent pour mort, car Doublet fait naufrage à sept reprises! Après une vie remplie de dangers, Doublet réussira un dernier exploit; celui de s'éteindre paisiblement, à l'âge de 73 ans, dans son domaine de Banneville la-Bertran (Normandie).

En 1732, l'écrivain Alain-René Lesage reçoit les mémoires de monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France. Il juge ce document digne « de la curiosité du public » et il en publie une version, hélas, fortement remaniée et romancée par sa plume. Selon Lesage, ces mémoires lui auraient été envoyés par la veuve du flibustier, peu après que Chevalier eut « pris querelle avec quelques Anglais » dans la ville de Tours, et qu'il « se battit le 11 décembre 1731 et trouva dans ce combat une mort qu'il avait impunément affrontée dans les abordages les plus périlleux ». Les registres paroissiaux de Tours nous confirment le décès de Robert Chevalier en ce 11 décembre 1731.

Robert Chevalier, dit Beauchêne, est baptisé à Pointe-aux-Trembles, le 23 avril 1686. Selon ses dires, il aurait été capturé et adopté par les Iroquois après un de leurs raids dans la région du village de Chambly, en 1695.

De retour dans la colonie, Chevalier s'engage, avec deux de ses frères, comme voyageur pour Detroit, en 1705. Robert Chevalier troque ensuite la profession de coureur des bois contre celle de corsaire, par son « envie que j'avais d'essayer la guerre sur mer ». En 1707, Chevalier se joint à l'équipage de la frégate la *Biche*. À Port-Royal (T.-N.), Chevalier



passé ensuite au service du capitaine corsaire Pierre Morpain et il se retrouve alors à Saint-Domingue (Haïti) où il est surpris « par les chaleurs qui s'y font sentir ». À Haïti, Chevalier semble avoir favorisé Petit-Goâve comme port d'attache, et il entre au service de plusieurs capitaines corsaires dont un certain Montauban, et également un compatriote, « un Canadien de Québec, appelé Minet, bon homme de mer et aussi prudent que courageux » qui commande le *Saint-Joseph*. La carrière corsaire de Chevalier semble s'être surtout concentrée aux Antilles et en Amérique du Sud (on mettra d'ailleurs sa tête à prix au Brésil). Le principal fait d'armes de Chevalier est d'avoir réussi, avec un navire de huit pièces de canons, à s'emparer d'un vaisseau anglais portant 46 bouches à feu et 300 hommes d'équipage, au large des côtes de la Jamaïque. Mais la victoire des Français sera de courte durée, car une voile pointe à l'horizon : il s'agit du navire anglais *Jersey* de 50 canons qui récupère la prise et capture les corsaires. Chevalier croupit ensuite dans une prison de la Jamaïque, puis d'Irlande. Dans sa geôle irlandaise, un Breton fait régner la loi parmi les prisonniers français. Cependant, Chevalier lui « fit connaître que les Canadiens ne le cédaient aux Bretons, ni en force, ni en adresse », et il rosse ce fier-à-bras! Après son séjour forcé en Irlande, Chevalier semble avoir résidé en France, dans les villes de Brest, Saint-Malo et Nantes, pour ensuite trouver la mort à Tours dans les circonstances que nous connaissons.

LE FOYER CORSAIRE ACADIEN

L'Acadie a également un riche patrimoine corsaire que nous devons évoquer. Très tôt, l'Acadie est victime de corsaires ennemis. Par exemple, le 1^{er} août 1674, le corsaire hollandais Jurriaen Aernoutsz, parti de Curaçao (Antilles hollandaises) surgit devant Pentagouet à bord de la frégate *Flying Horse*. Aernoutsz s'empare facilement du fort de

En 1696, les livres de compte de la chapelle Sainte-Anne, sur la côte de Beaupré, enregistrent le don d'une peinture votive de « Mons. Juin de Bourdeaux en reconnaissance d'un danger inévitable dont il fut délivré au milieu d'une flotte ennemie ». Ce donateur est sans nul doute Jean Jung de Saint-Laurent, commerçant de Bordeaux et capitaine de navire, marié à la Canadienne Anne de Nougues. L'événement représenté ici a peut-être eu lieu en 1694, alors que Jean Jung quitte la ville Québec pour rejoindre le port de La Rochelle. Son navire se retrouve alors au milieu d'une flotte hollandaise. Grâce à l'intervention de sainte Anne, une nappe de brume se lève et lui permet d'échapper au danger. (Collection de la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré).



Baptiste capture huit navires de pêche au large des côtes du Maine. De 1694 à 1714, Baptiste est actif aussi bien dans l'armement de navires que dans les campagnes corsaires; il semble s'en être surtout pris à la flotte de pêche de la Nouvelle-Angleterre. Mais Baptiste n'a pas toujours eu de chance; capturé une première fois en 1697, il séjourne dans les prisons de Boston jusqu'en juin 1698, puis une seconde fois de 1702 à 1706.

Une autre figure célèbre de la flibuste acadienne est Pierre Morpain; ce Bordelais d'origine s'établira dans les Antilles. En 1707, alors qu'il commande un navire corsaire d'Haïti, l'*Intrépide*, il longe les côtes de la Nouvelle-Angleterre et capture deux navires anglais qu'il ramène à Port-Royal. De retour à Haïti, Morpain, fait à nouveau le même trajet, en 1709, en étant cette fois-ci aux commandes du navire corsaire le *Duc de Choiseul*. Au cours de cette campagne, Morpain coule quatre navires ennemis et livre neuf prises à Port-Royal. La même année, Morpain épouse Marie-Joseph Damours de Chauffours, à Port-Royal, et il s'établira ensuite à Plaisance. Après avoir été actif dans les armements corsaires, Morpain occupe la charge de capitaine de port de Louisbourg, en 1716.

Comme on peut le voir par ce survol, qui n'a aucunement l'ambition d'être exhaustif, l'histoire de la flibuste en Nouvelle-France est riche de faits et de personnages hauts en couleur. Si certains Canadiens ont légalement servi comme corsaires pour le compte du roi de France, d'autres ont carrément versé dans la piraterie. Ainsi, en 1718, le Conseil de la marine s'émue du fait que deux navires français ont été attaqués dans les Antilles par un forban dont une partie de l'équipage « comprenait des Canadiens »! ♦

Francis Back est illustrateur.

Pour en savoir plus :

Il n'existe pas d'ouvrage traitant spécifiquement de l'histoire des corsaires et des pirates en Nouvelle-France.

Ceci dit, par deux articles, Gilles Piédaloue nous offre une vision d'ensemble de l'activité corsaire en Nouvelle-France :

Gilles Piédaloue, « Épisodes corsaires en Nouvelle-France, études préliminaires des aspects sociaux et politiques, 1688-1762 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 1 (automne 1998), p. 66-85; *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 2 (hiver 1999), p. 98-106.

Sur les mémoires de Doublet et de Chevalier, voir :

Charles Bréard. *Journal du corsaire Jean Doublet de Honfleur*. Paris, Chavaray frères éditeurs, 1883.

Alain-René Lesage. *Aventures du Chevalier de Beauchêne*. Paris, Librairie commerciale et artistique, Paris, 1969 (2 volumes).

Cette gravure nous montre Robert Chevalier au large des côtes de la Jamaïque. À la tête d'un navire corsaire armé de seulement huit canons, il s'en prend avec succès à un navire anglais qui en compte 46. Selon Chevalier, il se retrouvera nez à nez avec le capitaine anglais lors de l'abordage. « J'avouerai que sincèrement que je n'ai eu jamais eu affaire à un si rude jouteur. Rebuté de lui voir parer tous mes coups, je commençais à ne plus lui en porter de fort rudes, et je sentais que j'allais tomber sous les siens lorsque, tout à coup, il eut la cuisse cassée d'un coup de pistolet. » (Alain-René Lesage. *Les Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne, Capitaine de Flibustiers dans la Nouvelle France*. Paris, Etienne Ganeau, 1732. Deux volumes. 390 p. et 363 p.

Pentagouet qui n'est défendu que par une trentaine d'hommes commandés par le gouverneur de l'Acadie, Jacques de Chambly, dont le corsaire hollandais réclame une rançon d'un millier de peaux de castor! Pendant un mois, Aernoutsz pille les côtes de l'Acadie, qu'il rebaptise « Nouvelle-Hollande », mais ses conquêtes resteront sans lendemain après son retour à Curaçao.

Comme les Canadiens, les Acadiens se montreront à leur tour d'intrépides corsaires et leurs principaux ports d'attache seront Port-Royal et Beaubassin. Parmi ces corsaires, mentionnons Pierre Maisonnat, dit Baptiste, natif de Bergerac, qui s'établira sur la rivière Saint-Jean, en 1694, la même année où il ramène dix prises anglaises à Port-Royal. En 1697,